

Compte rendu cse reseau f3 16 & 17 février 2022 CLAP DE FIN!

C'était le dernier CSE de cette mandature, entamée en 2018. Une mandature bousculée par le Covid, mais aussi par la valse des directeurs à la tête du réseau, et leurs projets imaginés, abandonnés, modifiés au cours de ces dernières années : pour lire notre liminaire, c'est <u>ici</u>!

Déménagement du site d'Antibes : Nice, so nice ?

Un beau projet! Des images magnifiques! Et entre 13 et 15 millions d'euros sur la table... Pour un bail de 55 ans. De propriétaires, nous devenons locataires. Un projet paré de toutes les vertus par la direction, auquel il manque ce qui est, à nos yeux, quand même essentiel: le soutien des salariés, qui souhaitent que cet argent, ces millions d'euros, soit investis dans les grilles de programmes et pas dans des bâtiments qui ne nous appartiendront donc jamais.

Sur le projet en question, les informations données ne permettent pas d'appréhender ni d'évaluer les difficultés que pourrons rencontrer les salariés qui travailleront sur le nouveau site - Et surtout, ces éventuelles difficultés ne sont même pas évoquées dans le projet!

- Aucune information sur le risque d'inondation, qui est inexistant dans le document unique d'évaluation des risques. La direction nous informe que des travaux ont été effectués sur le site d'Antibes. Alors, ce risque, qui a guidé le choix de la direction de déménager l'antenne d'Antibes à Nice, est-il encore une réalité?
- Comment seront pris en compte l'allongement des temps de trajet et les coûts qui en découlent ?
- Quelles seront les conditions de travail des salariés sur le nouveau site et comment seront aménagés, transformés les postes de travail ?
- Quelles seront les conditions de restauration des salariés ?
- Pourquoi le projet ne prévoit-il qu'un seul studio, alors que F3 déclare que notre objectif est de développer nos temps d'antenne ?
- Quels espaces pour France Bleu en cas de rapprochement?
- Comment seront envisagées les modifications de contrat face au rejet par les salariés du projet ?

Ce déménagement, dont la nécessité est contestée par les salariés de l'antenne de France 3 Côte d'Azur, est déjà source d'inquiétudes et d'anxiété pour nos collègues d'Antibes, qui ont construit leur vie par rapport à leur lieu de travail. Maintenant tout est remis en cause et les coûts et temps de transports risquent de flamber.

Des inquiétudes qui viennent s'ajouter à celles qui découlent de la transformation de l'entreprise : le terreau parfait pour l'éclosion de risques psycho-sociaux. Allumer le feu, pour devoir ensuite éteindre l'incendie et reconstruire ?

Un débat posé et argumenté sur les coûts comparés d'une réhabilitation du site actuel, auquel les salariés sont attachés, versus le financement d'un bâtiment qui finalement appartiendra à la Mairie de Nice, aurait dû être le fondement du processus de décision.

Alors, tant qu'il est encore temps: nous demandons à la direction de chiffrer la réhabilitation du site d'Antibes. Parce que le scandale est aussi celui-là: nous apprenons que ce chiffrage n'a même pas été fait, puisque d'emblée, l'hypothèse de la réhabilitation a été écartée au profit de la construction / location du nouveau site!

FEVRIER 2022

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR

Pour nous, il est clair qu'à coût égal, c'est la réhabilitation du site d'Antibes qu'il faut privilégier!



ALERTES DANS LE RÉSEAU : La Fabrique à Bordeaux en souffrance, les salariés de Rouen soulagés.

Bordeaux : l'inspectrice du Travail de Bordeaux remet les pendules à l'heure.

A Bordeaux les choses ne s'arrangent pas vraiment. Le « Fab Lab », qui doit fabriquer les fictions numériques – un projet innovant, d'avenir ! - n'est que l'ombre de lui-même. Alors qu'il est issu d'un accord collectif, celui sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences de progrès, signé en 2019, et qui posait le principe d'une stratégie RH tournée vers les projets d'avenir pour France Télévisions. Un accord... qui pose des principes que la direction n'applique pas, faute d'ambition. Alors que les salariés de La Fabrique à Bordeaux sont là, motivés, ils sont mêmes à l'origine du projet. Mais l'activité, elle, n'est pas au rendez-vous.

Une alerte pour risques graves répétés a donc été déclenchée par les élus en octobre 2020, pour obliger la direction à réagir. Et depuis le 15 octobre 2020, on attend.

Mais que se passe-t-il donc, à Bordeaux?

L'activité n'est pas organisée, ni contrôlée. L'encadrement est absent, la répartition du travail est incohérente, le temps de travail des salariés dépasse pour certains les 60 heures par semaine, Le Fab Lab est considéré comme un prestataire dont on dispose – ou pas - et ses salariés en pâtissent.

Alors oui, la direction concède qu'il faut améliorer les fonctionnements. Mais, selon elle, les salariés sont aussi responsables de la situation, puisqu'ils « s'auto-planifieraient ». Intéressant, comme argument.

Rappelons qu'un salarié est toujours placé sous la responsabilité de l'employeur, qu'il doit se conformer aux directives de celui-ci, qui doit s'assurer de leur conformité aux textes.

Alors, si certains salariés ont effectué des heures supplémentaires qui vont au-delà de ce qui est permis, c'est bien parce que la direction a imposé - de manière explicite ou implicite, peu importe! - des conditions de travail qui sont à l'origine de ces dépassements du temps de travail.

Mettre en cause les salariés parce qu'ils ont fait preuve d'implication, pour terminer le travail demandé, n'est pas admissible.

Finalement, la direction de La Fabrique indique que les salariés seront désormais tenus par note de service de respecter la planification prévue au tableau de service. Comme s'il suffisait de rédiger une consigne pour que les choses s'arrangent, pour que le travail demandé « rentre » dans les horaires planifiés!

Il serait sans doute plus cohérent de mesurer la charge de travail, puis d'adapter les moyens à la commande. Mais ça, c'est de la science-fiction.

Ce débat sur le « Fab Lab » relève de toute façon d'un monde parallèle : les plannings ne correspondent donc pas à la charge de travail ; si l'on sait que trois fictions numériques sont prévues à Bordeaux, les dates de tournage, elles, ne sont pas planifiées, parce que leur rédaction ne serait pas terminée. Et si on sait que Bordeaux va tourner des fictions numériques, en revanche, la direction est incapable de nous expliquer ce qu'est une « fiction numérique », ou comment un tel projet est monté.

En attendant, l'inspectrice du travail de Bordeaux, qui assiste aux débats, ramène tout ce beau monde sur terre : elle constate les dysfonctionnements, notamment en matière de santé au travail, et mais peut-être également en matière de prêt de main d'œuvre, de non-réponses aux alertes... Et elle demande à rencontrer la direction. Qui sera peut-être plus claire et précise face à l'inspection du travail.

Une fois de plus, la Cfdt alerte sur les risques qui pèsent sur les salariés de La Fabrique, et ses élus ont voté une expertise afin d'établir un diagnostic complet de la situation bordelaise, et de proposer des mesures correctives. Ce que la direction aurait dû faire depuis... le 15 octobre 2020.

FEVRIER 2022

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR



AGIR POUR TOUS

Rouen : levée de l'alerte... Mais la vigilance est de mise.

Nous nous souvenons tous de l'ambition de la direction : expérimenter à Rouen une régie à effectifs hyper réduits par le truchement d'automatismes. Un projet qui, à peine démarré, avait démontré ses limites et ses aspects pathogènes. Très rapidement, alors que la régie ne tournait pas encore et pendant la phase d'installation et de formation des salariés, il a fallu déclencher une alerte pour danger grave et imminent.

Finalement, l'automate a été démonté, la boite à projet s'est refermée à Rouen... Pour être rouverte, maintenant, à Strasbourg. Un projet modifié, puisque la régie automatisée est installée à Strasbourg mais sera expérimentée par des salariés volontaires en provenance de tout le réseau, sur des projets non mis à l'antenne, qui seraient en cours d'écriture...

Le risque imminent ayant disparu à Rouen, les représentants de proximité ont souhaité que l'alerte soit levée. Le CSE a donc respecté ce souhait et la levée de l'alerte a été votée.

La Cfdt soutient la volonté d'apaisement des salariés de Rouen et suivra avec attention la mise en œuvre du projet à Strasbourg. Il est hors de question que des salariés revivent des situations conflictuelles, stressantes, pathogènes, parce qu'un projet aurait été mal conçu et mis en œuvre à marche forcée!

FEVRIER 2022

LA FABRIQUE: ON INVESTIT DANS « MODUL AIR »

Cinq régies viennent s'ajouter au parc existant des Cars et Régies « Fly » de la Fabrique. Actuellement, le marché est bien occupé par le secteur privé (AMP). Donc, évidemment, nous ne pouvons que nous féliciter de voir que le catalogue de prestations de la Vidéo Mobile s'enrichi d'une nouvelle offre... pour, notamment :

- ...Répondre aux demandes du réseau France 3...
- ...Permettre la mise en place de régies là où il n'est pas possible de stationner les véhicules, ou quand l'installation de groupes électrogènes est impossible (Loi "Climat et Résilience", ZFE) ...
- ...Développer les captations Web, Twitch, etc...

Les salariés de La Fabrique utilisateurs de l'outil seront formés : dans un premier temps, trois salariés par poste de travail, et d'autres formations seront programmées.



2 EXPAIR autour d'une ViBOX 16 (6 à 8 caméras), pour des captationS sports, spectacles, plateaux, talkshow, évènements... Avec une configuration UHD...

Et 5 caméras grand capteur super 35mm en 6K, pour une production en UHD.

Références: Rugby championnat « Nationale, basket Pro B et Jeep Elite, habillage de matchs de football, talk-show musical "le Grand Studio 3" ...

1 régie UNITAIR

Cette régie est basée sur un mélangeur ATEM 2M/E, qui permet de mélanger jusqu'à 20 entrées et 16 sorties.

Le mélangeur dispose de 5 canaux d'effets et d'incrustateurs et est piloté par un panel 1 M/E proposant 10 sources en accès direct.

Cet outil est utilisé pour l'enregistrement de l'émission hebdomadaire « Boulevard de la Seine » pour France 3 Paris-lle-de-France (1 tournage par mois).



SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR





1 régie IPAIR

Une technologie IP construite autour d'un Tricaster mini 4K, pour réaliser des live avancés et complexes sur Facebook, YouTube, ou encore Twitch.

Cette offre exploite la technologie NDI, qui permet la transmission de signaux vidéo via IP.

Cet outil dispose de 8 entrées permettant l'usage de 5 caméras.

1 régie STREAMAIR

Il s'agit d'un dispositif à 3 caméras PTZ pour assurer des live de 2 à 3 invités sur Twitch, Facebook, ou YouTube.

Un ATEM mini Extreme constitue le cœur de ce système.

Cet ATEM mini Extreme dispose de 4 canaux d'effets et de 4 chromakeyers, permettant de simuler un décor virtuel.

La Fabrique investi donc dans les « moyens légers », qu'elle devrait mettre aussi à la disposition des projets du réseau régional. Des moyens légers, dont les techniciens du réseau aimeraient eux aussi disposer, pour pouvoir intervenir, parfois rapidement, lors des opérations montées dans les antennes.



FEVRIER 2022

Parce qu'il arrive que La fabrique n'ait pas la possibilité de travailler pour une antenne, faute de personnel disponible, ou parce que l'opération n'a pas pu être planifiée suffisamment à l'avance. Et dans ce cas... si nous voulons par exemple réaliser une PAE... le recours au privé reste la seule solution.

La Cfdt estime que la direction du réseau devrait, comme La Fabrique, envisager d''équiper les régions de moyens légers modernes, comme ceux achetés pour La Fabrique. Pour assurer notre agilité, mais aussi pour permettre à nos personnels de développer leurs compétences, au service de notre activité... et de la régionalisation!

Votre Représentant Syndical et vos élus Cfdt : David Mérieux, Rennes ; Olivier Mélinand, Brest, Juliette Roché, Orléans ; Pascal Lefebvre, Lille.

ELECTIONS CSE RESEAU F3 DU 10 au 16 MARS 2022

Pour nous contacter: cfdtgroupe@francetv.fr



SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR